



4^e Rallye de SAINT-PAUL

24 – 25 – 26 juillet 2009

Organisation ASA Réunion - 1906

ADDITIF N°1

Saint Denis, le 19 Mars 2010

ANNEXE 1 – ITINERAIRE ET HORAIRES

Pendant tout le rallye, le Parc d'Assistance obligatoire se tiendra à Saint-Paul, sur le parking « Chantier Route des Tamarins » situé sur à droite sur la RN 1A après le carrefour de la RD 6 (sens Sud/Nord). L'itinéraire et les horaires sont modifiés en conséquence. (Annexe jointe).

1^{ère} Etape – 1^{ère} et 2^{ème} Sections

En raison de la fermeture de la RD 13 pour travaux jusqu'au 24 mars, le parcours de l'Epreuve Spéciale « Camélias » - ES 2 et 4 – est raccourci de 2,80 km, l'arrivée se situant sur la RD 13 au PR 7,600 (chemin des Bancouliers) et le point Stop au PR 7,900 (chemin L.Riviere).

La liaison reste maintenue par la RD 13 jusqu'à la RD 12. Les temps impartis sont inchangés.

Le Comité d'Organisation

« Sous réserve d'approbation par le Collège des Commissaires Sportifs lors de sa 1^{ère} réunion »